



**VILLE D'ACTON VALE
PROJET D'ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU 3 FÉVRIER 2025**

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier 2025.

4 - CORRESPONDANCE

4.1 - Demande de commandite du groupe Scout d'Acton Vale.

4.2 - Résolution pour autoriser la liste des événements pour le début d'année 2025 déposée par Bob Magnale, Artisans Brasseurs.

4.3 - Demande d'engagement pour un projet de transition de la norme BNQ21000 au monde municipal.

4.4 - Résolution pour désigner un représentant au Comité des intervenants des loisirs de la MRC d'Acton.

4.5 - Demande du Centre de Bénévolat d'Acton Vale.

4.6 - Demande de commandite pour la Fête nationale du Québec du 20 juin 2025 par CÉLÉBRONS ENSEMBLE

4.7 - Postes Canada et la commission d'enquête sur les relations de travail.

4.8 - Demande de commandite du comité du bal des finissants de la Polyvalente Robert-Ouimet.

4.9 - Demande de Monsieur Jean Duranleau pour l'organisation de l'évènement "Le Marché de la Gare 2025".

4.10 - Invitation du Club Lions Acton Vale - Soirée personnalité de l'année

4.11 - Dépôt d'une lettre de remerciement.

5 - CONSEIL

5.1 - Résolution pour autoriser des dépenses effectuées par des conseillers (ères) ainsi que le paiement de ces dépenses.

5.2 - Nomination du comité organisateur de la Semaine de la municipalité et autorisation du budget nécessaire à cette fin.

5.3 - Nomination du comité organisateur de "Célébrons ensemble", pour l'année 2025.

5.4 - Résolution pour autoriser madame Vicky Beaudoin, du Centre de bénévolat d'Acton Vale, à présenter une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec.

5.5 - Résolution pour autoriser monsieur Michel Gauthier à présenter une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec (parc Donald-Martin).

5.6 - Résolution pour autoriser monsieur Michel Gauthier à présenter une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec (Centre sportif).

5.7 - Résolution concernant la Politique d'acquisition d'œuvres d'arts de la MRC d'Acton.

- 5.8 - Résolution pour autoriser le paiement d'une facture à la MRC d'Acton pour des travaux d'entretien dans la Branche 1 du cour d'eau Guilbert-Champagne.
- 5.9 - Résolution pour décréter des travaux municipaux.

6 - RAPPORTS MENSUELS

- 6.1 - Dépôt du rapport du service incendie

7 - RAPPORTS DES DÉPARTEMENTS RELATIVEMENT AUX ACHATS MUNICIPAUX

8 - DIRECTION GÉNÉRALE

- 8.1 - Résolution pour désigner les signataires de la convention d'aide financière à intervenir avec le ministère des Transports et de la Mobilité Durable (PAVL).
- 8.2 - Résolution pour autoriser le directeur général à déposer une demande de subvention au Fonds de soutien aux projets structurants (FSPS) - Volet régional.
- 8.3 - Résolution pour autoriser le directeur général à déposer une demande de subvention au Fonds de soutien aux projets structurants (FSPS) - Volet local.

9 - TRÉSORERIE

- 9.1 - Résolution pour autoriser le paiement des déboursés et comptes à payer.

10 - GREFFE MUNICIPAL

11 - RESSOURCES HUMAINES

12 - COUR MUNICIPALE

13 - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

14 - TRAVAUX PUBLICS

15 - LOISIRS

- 15.1 - Résolution ayant pour but de modifier le signataire pour l'ensemble des documents du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air, dans le projet de "Réfection du système d'éclairage et du tableau indicateur situés au stade de baseball Léo Asselin".

16 - TRAITEMENT ET ÉPURATION DES EAUX USÉES

- 16.1 - Résolution pour approuver le plan d'action - Mise à jour du plan d'action de la norme de plomb dans l'eau distribuée.

17 - INCENDIE

18 - AMÉNAGEMENT ET URBANISME

- 18.1 - Demande de modification du règlement de zonage 069-2003, afin que soit autorisé un usage habitation de 4 à 8 logements dans la zone municipale 131.
- 18.2 - Demande de modification du règlement de zonage 069-2003, afin que soit autorisé un usage habitation de 4 à 8 logements dans la zone municipale 134.

19 - VARIA

20 - PÉRIODE DE QUESTIONS

21 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Donné à Acton Vale, ce 30 janvier 2025

Jessica Bédard, greffière adjointe